

# Commune de Trescléoux



**JUIN 2017**

**N°6**

**BULLETIN MUNICIPAL**

## Sommaire

- Edito
- Budgets 2017
- En direct du conseil (travaux et manifestations)
- Vie communale
- Vie associative
- Infos pratiques

**J'❤️  
MA  
COMMUNE**



*Chères Trescléousiennes, Chers Trescléousiens,*

*A l'heure où la France semble vouloir écrire une nouvelle page de son histoire, nous continuons ici à Trescleoux - nous, l'équipe à qui vous avez confié la gestion de la commune - loin de toutes agitations politiques, loin de tout engagement partisan - nos efforts pour l'amélioration de notre village et nos engagements pour le bien vivre ensemble.*

*A mi mandat municipal, j'ai pensé qu'il serait intéressant de dresser un récapitulatif des réalisations de nos trois ans de gestion communale, et c'est ce que je vous propose dans les lignes qui suivent... J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer cet été à l'occasion des nombreuses manifestations prévues à Trescleoux par nos associations, sans oublier notre rendez-vous du 14 juillet ....*

*A très bientôt.*

*Muriel MULLER*

à mi mandat...

notre bilan

## **BULLETIN SEMESTRIEL**

**Juin 2017**

**Directeur de publication :** Muriel MULLER

**Conception et rédaction :** Marie-Pierre SAMUEL

**Crédit photos :** Daniel BRAND, Jean & Jacqueline SCHULER, Graham SHELLSHEAR, Kathy SAMUEL, Mairie de Trescleoux, Les associations

**Impression :** Mairie de Trescleoux

## **MAIRIE DE TRESCLEOUX**

Chemin Neuf

Le village

05700 TRESCLEOUX

**Tél : 04 92 66 22 01—Fax : 04 92 66 37 78**

**Courriel : [mairie.trescleoux@orange.fr](mailto:mairie.trescleoux@orange.fr)**

**Site internet : [trescleoux.fr](http://trescleoux.fr)**

Responsable secrétariat : Solange TRUCHET

**Horaires :**

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h00

Mardi et vendredi de 15h00 à 18h30

**Le maire reçoit tous les lundis et jeudis après-midi sur rendez-vous**



# 'avons-nous fait...

## Qu'avons nous fait depuis 3 ans ?

- **Pour la jeunesse :**  
Une attention particulière est portée à notre école, la classe a été repeinte et les élèves profitent depuis quasi trois ans d'un équipement numérique (tableau et projecteur) qui leur permet de travailler en ligne.  
L'espace réservé aux plus petits avec quelques jeux devant l'agence postale a été entièrement clôturé et fermé pour une meilleure sécurité.  
Le city stade a lui aussi été ceint d'une clôture de grande hauteur qui permet les jeux de ballon (sans avoir à courir sur la route pour récupérer la balle échappée....)
- **Pour l'embellissement du village :**  
Réfection de la façade du bâtiment « de la cure »,  
Nouvelle toiture et façade du garage dans la cour de l'école,  
Escalier de la fontaine de la place (dans le haut du village)  
Aménagement du square à Picard et installation des barrières de sécurité,  
Réfection du mur d'enceinte du cimetière et du mur la place du village,  
Achat de guirlandes de Noël pour illumination du village,  
Installation des deux panneaux d'entrée de village (déjà bien fleuris pour notre plus grand plaisir à tous....), sans oublier le fleurissement chaque année ( Un grand merci à Carole et Graham).
- **Pour votre bien être :**  
Installation des toilettes sèches au stade,  
Mise aux normes de l'installation électrique du Temple  
Acquisition d'une cuisinière professionnelle pour équiper la cuisine de la cantine (qui sert au Comité des Fêtes, au foyer, ainsi qu'aux particuliers qui louent notre salle des fêtes pour y organiser des repas...).  
Goudronnage de la terrasse devant le Fox et des emplacements de stationnement (devant l'agence postale et le Fox),  
Mise aux normes pour l'accessibilité de la mairie avec un réaménagement complet des bureaux et un accès depuis le côté cour de l'école.  
Impression semestrielle du bulletin d'information de la commune
- **En ce qui concerne plus particulièrement le volet administratif :**  
Le Plan Local d'Urbanisme a été terminé en 2015 (début de l'élaboration en 2010)  
Réalisation d'un schéma directeur d'eau potable pour une meilleure connaissance du réseau communal et de ses faiblesses.

## Pour les trois ans à venir, il reste :

### *Des travaux à terminer :*

Pour l'accessibilité des bâtiments communaux, (école, temple, église...)

Mise en conformité du captage de la source de Chauvet avec création d'un périmètre de protection et acquisition de parcelles....

### *Des travaux prévus à démarrer*

Installation de jeux, de tables et de bancs au stade pour créer un espace pique-nique et détente en famille.

Réfection du lavoir de Picard

### *Des réflexions à affiner pour :*

La mise en sécurité de la traversée du village,

Un éventuel passage piétonnier pour se rendre du village jusqu'au stade sans avoir à passer par la route départementale, mais en longeant la Blaisance.

Une réfection de la façade du bâtiment Mairie-Salle des fêtes – école.

Des travaux dans la Blaisance pour protéger la conduite d'eau et recréer une continuité de la rivière avec reprise des radiers et des berges....

Installation d'une sonde pour mesurer la turbidité de l'eau et déclencher les pompes automatiquement et ainsi empêcher la distribution d'une eau trouble

Acquisition d'un terrain en vue de la création d'un parking dans le village

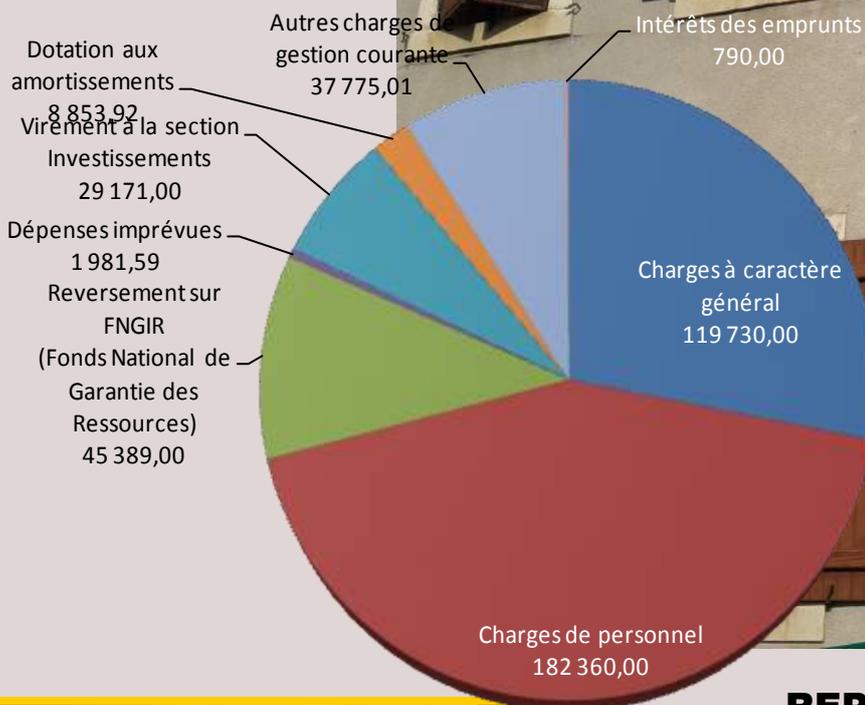
Je souhaite préciser que toutes les acquisitions et opérations réalisées ont bénéficié de subventions et que depuis trois ans les budgets ont été votés sans augmentation des impôts. Jusqu'à la fin du mandat le conseil municipal et moi-même nous ferons au mieux pour continuer à satisfaire les attentes de tous, tout en restant vigilants et raisonnables avec les finances de la commune.



## Budget communal 2017 Fonctionnement

Montant du budget : 426 050.52 €

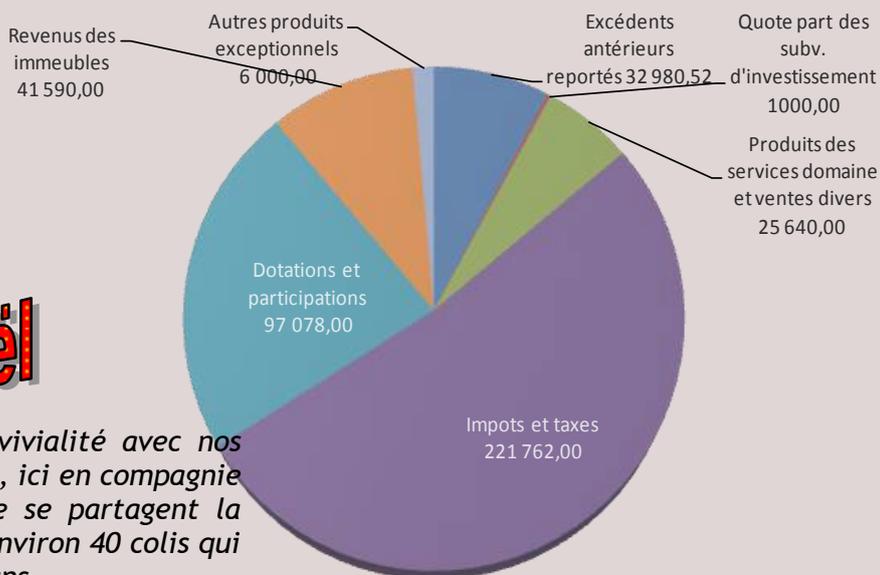
### REPARTITION DES DEPENSES



## Colis de Noël

Agréables moments de partages et de convivialité avec nos aînés lors de la distribution des colis de Noël, ici en compagnie de Gilette Brand. Les élus de la commune se partagent la tâche durant le mois de décembre, ce sont environ 40 colis qui sont distribués aux personnes de plus de 76 ans.

### REPARTITION DES RECETTES



### Repères

#### TAUX D'IMPOSITION

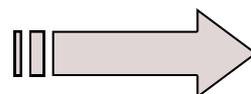
A l'unanimité des membres du conseil municipal présents, les taux d'imposition votés (sans augmentation) sont les suivants :

Taxe d'habitation :.....	4.45 %
Taxe du foncier bâti :.....	15.35 %
Taxe foncière du foncier non bâti :.....	64.38 %

**Taxes qui représentent  
une recette de :  
106 675 €**



## Budget communal 2017



## Investissements

Montant du budget : 168 712.92 €

### Prévisions



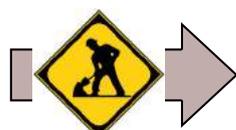
Poursuite des travaux de mise aux normes pour l'accessibilité des bâtiments publics (mairie, église, temple, école)



Rénovation système électrique du Temple  
Montant des travaux : 4 700 €



Création aire de jeux au stade  
Montant des travaux : 15 000 €



Rénovation fontaine de PICARD  
Montant des travaux : 6 740 €

**Subvention :  
13 288 €**

## Budgets Annexes 2017

### Eau et Assainissement

FONCTIONNEMENT : 74 439.00 €  
INVESTISSEMENT : 101 835.38 €

### Caisse des écoles

FONCTIONNEMENT : 14 256.79 €

⌚ Durant la période estivale, les employés communaux vont passer dans vos foyers pour relever les compteurs d'eau, la facturation est établie courant du mois de novembre.

#### Tarifs 2017

- **Eau**  
Taxe fixe : 40 €  
Prix au m<sup>3</sup> : 0.50 €  
+ Taxes Agence de l'Eau
- **Assainissement**  
Taxe fixe : 35 €  
Prix au m<sup>3</sup> : 0.21 €



**Attention changement de tarif en 2018**

Tout au long de l'année, les associations du village, de façon régulière, organisent des manifestations ce qui donne ainsi au village une impulsion dynamique. Soutenir ce noyau d'associations c'est très important, cela encourage chacun à œuvrer pour le maintien des animations, à favoriser la participation de la population et renforcer ainsi le lien social au sein de notre commune.

### Subventions versées

<input type="checkbox"/>	A.C.C.A.	150.00 €
<input type="checkbox"/>	FOYER RURAL	350.00 €
<input type="checkbox"/>	AMIS DE TRESCLEUX	700.00 €
<input type="checkbox"/>	COMITÉ DES FETES	700.00 €
<input type="checkbox"/>	CULTURE ET LOISIRS	500.00 €
<input type="checkbox"/>	CHORALE DE LA BLAISANCE	200.00 €
<input type="checkbox"/>	TRAIL DE LA PAIX	200.00 €
<input type="checkbox"/>	LES ARTS AU SOLEIL	100.00 €

# E

## n direct du Conseil

# Mise aux normes des locaux de la mairie



T  
R  
A  
V  
A  
U  
X  
  
R  
E  
A  
L  
I  
S  
É  
S

La première tranche des travaux prévus pour la mise aux normes des bâtiments publics pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap s'est achevée début mai avec la réfection totale des locaux de la mairie. Ces travaux vont se poursuivre pendant les 2 prochaines années.

  
**Recherche  
de photos**

*Nous sommes à la recherche de photos anciennes des commerces ayant existés dans le village ainsi que des fontaines et des bâtiments communaux. Si vous détenez ces « trésors » merci de contacter Solange en mairie.  
Merci d'avance !*



## Rénovation crépi mur du cimetière



Les travaux de réfection de façades sont également achevés.

C'est l'entreprise NAJEM Façades de Laragne qui a entrepris ces travaux de réfection, il s'agit de la totalité du mur d'enceinte du cimetière ainsi que du mur de la place du village.

## Rénovation crépi mur de la place du village



Samedi 17 décembre à la « Maison pour Tous » de Lagrand, le Père Noël est venu à la rencontre de nos enfants. Un joli spectacle a ravi nos chérubins et les friandises ont éveillé leurs papilles.

Le 21 janvier en fin d'après-midi, la municipalité a convié les habitants de la commune pour retracer les faits marquants de la vie communale survenus sur l'année écoulée. La soirée a débuté par l'intervention du Président des Maires Ruraux des Hautes-Alpes, Monsieur Marc BEYNET. Il a rappelé l'importance des services publics de proximité de nos petites municipalités et a souligné ainsi par un discours pesé de sens, l'attachement de la population à sa mairie. Le déroulement de la soirée a été ponctué par des interventions divertissantes de la compagnie les Arts au Soleil ; Madame le Maire a retracé l'année 2016 et la cérémonie s'est achevée par la remise du blason de la commune avec deux créations artistiques : l'une étant une broderie réalisée par Madame Chantal GERANTON et l'autre une sculpture sur bois réalisée par Monsieur Louis BONNET. Le Maire et le Conseil Municipal ont tenu également à souligner le travail fourni par les employés communaux et ont ainsi remercié Nathalie et Marie-Pierre pour leurs (déjà) 10 années passées au service de notre village.

## VOEUX



# 2017



**SPECTACLE ET  
GOUTER DE  
NOEL 2016**



# En direct du Conseil

Madame Patricia Morhet-Richaud, Sénatrice des Hautes-Alpes et son attaché parlementaire, Corinne Chanfray, de passage dans notre vallée à la rencontre des élus du Buëch, ont fait une halte à Trescléoux. Cette matinée fût l'occasion pour les élus d'échanger sur les problématiques locales. La visite s'est achevée par la découverte de la fromagerie de la « Ferme de la Tuilière », propriété de la famille Beaumier.



“La Ferme de la Tuilière” élève des vaches laitières depuis plusieurs générations. De taille modeste l'exploitation est composée de 25 vaches et d'une centaine d'hectares. En 2000 face à une conjoncture économique compliquée et à une proposition financière intéressante de la laiterie, la famille Beaumier saisit l'opportunité d'orienter sa production en Bio. En 2004, décision est prise de construire un atelier de transformation du lait afin de vendre une partie de la production en fromages. Dans un premier temps la gamme est restreinte mais lorsque le fils, Sylvain, termine ses études de fromager, il arrive sur l'exploitation et met au point de nouvelles fabrications. La part de production vendue en direct augmente et devient totale en 2012 lorsque la laiterie cesse sa collecte dans le secteur. Actuellement 4 personnes travaillent sur l'exploitation. Les fromages sont vendus à la ferme, sur les marchés locaux (Laragne) et des tournées sont organisées pour approvisionner des collectivités et des magasins bio de la région PACA.



## La Sénatrice en visite

### + INFO

La Journée internationale des femmes, également appelée Journée internationale des droits des femmes dans certains pays comme la France, est célébrée le 8 mars. C'est une journée internationale mettant en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes.



### DE LA FEMME

- Les femmes de Trescléoux se sont réunies pour partager un repas au restaurant du village « Le Fox » afin de célébrer dignement la journée de la femme. Elles ont reçu une rose offerte par la mairie et un set de table, réalisé par notre conseillère municipale en charge des animations, Sophie Bogdanovic : bravo pour ce montage photos qui honore nos grandes Dames de Trescléoux !
- La cérémonie du 8 mai a eu lieu pour commémorer la signature de l'armistice de la seconde guerre mondiale. Il est plus que jamais important de rappeler ces sombres années à nos jeunes générations, perpétuer pour tous ce devoir de mémoire et ainsi lutter aujourd'hui de toutes nos forces contre les actes de terrorisme qui accablent le monde.



### Cérémonie du 8 mai

# V

# ie communale

# Trail de la paix en image



### LES podiums



### Le départ

5ème édition réussie malgré un temps instable pour le Trail de la Paix les 13 et 14 mai. Une édition qui a à nouveau remporté un vif succès avec pas moins de **150 participants**. La grande nouveauté cette année c'est la 1ère montée de la Colombe remportée par : Florian Surmely, Benjamin Faivre et Etienne Loisel pour les hommes et par Grazia Contin, Iris Biglia et Mireille Williot pour les femmes. Dimanche, le parcours Marthin Luther-King (16km) a été remporté chez les hommes par 1-Nicolas Pistono, 2-Etienne Loisel, 3-Ulysse Siaud et chez les femmes par 1-Océance Boutarin, 2-Grazia Contin, 3-Pascale Fouque. Le parcours Jean Jaurès (9.5 km) a été remporté chez les hommes par : 1-Mathys Coutton-Jean, 2-Gilbert Manent, 3-Renaud Vercueil et chez les femmes 1-Karen Courcelle, 2-Patricia Plazy, 3-Guylaine Lembrez. Un week-end sportif, une belle organisation, de la convivialité et un investissement remarquable de chacun. Rendez-vous est déjà donné pour une probable édition 2018 !



**Top ten Trescléousien !**  
Lionel Martin, Renaud Vercueil et Anthony Samuel

Aux cotés de Pierre Villard, un des organisateurs : Muriel Muller, Maire de Trescléoux, Damien Duranceau, Vice Président de la CCSB - Maire Délégué de Garde-Colombe et Karine Berger, Députée.



# Vie communale

## L'école

### VIVE LES VACANCES !

Voici déjà la fin de l'année scolaire. Les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 suivent depuis la fin du mois de mai le cycle natation à la piscine de Laragne. Des rencontres sportives ont eu lieu à Serres, Ribiers ainsi qu'une sortie en refuge dans le Valgaudemar. Les visites dans les collèges ont également donné un avant goût de la sixième, maintenant, repos bien mérité et rendez-vous en Septembre !!

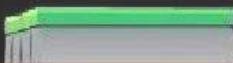
Pour s'inscrire

Rentrée  
scolaire  
2017-2018

Se présenter en mairie avec

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé de l'enfant

LAGRAND : maternelles  
EYGUIANS : CP/CE1  
TRESCLEOUX : CE2/CM1/CM2



## Les Temps d'Activités Périscolaires

En place depuis maintenant 2 ans, les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) se déroulent tous les jours de 13 heures 15 à 14 heures. Les élèves ont maintenant à leur disposition la « salle Saint-Jean » rénovée pour l'occasion en 2015 pour réaliser des activités manuelles, visionner des vidéos, jouer à des jeux de société. Cette année la municipalité a opté pour une intervention « théâtre » qui a débuté courant novembre jusqu'au mois de février avec la Compagnie les Arts au Soleil. Cette collaboration s'est achevée par la représentation, le vendredi 10 février, d'une pièce de théâtre portant sur les parodies des fables de La Fontaine. Un spectacle très réussi, avec des élèves entièrement impliqués sous la houlette de Jean-Pierre ARQUE et la contribution de Nathalie et Marie-Pierre. Cette agréable soirée s'est achevée par le « pot de l'amitié » offert à tous par la municipalité.





ie communale

# La bibliothèque

## Evènement!

### TRESCLE ART 2017

LA

13  
JUILLET

ARTISTES

BIBLIOTHEQUE

2017

DANS

DÉBALLE

A partir de 15 heures

LES

RUES

Cour de l'école et rues du village

Déballage de livres par la :

Bibliothèque Municipale de

TRESCLEOUX

Mairie de Trescléoux

04 92 66 22 01

mairie.trescleoux@orange.fr

Venez découvrir nos artistes locaux

Exposition dans les rues du village

(peinture, sculptures, photos, objets déco,  
artisanat d'art, couture, broderie etc...)

Buvette et animations

I.P.N.S. - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

A l'occasion de son déballage de livres, la bibliothèque municipale organise **le 13 juillet 2017** de 15 heures à 19 heures une grande exposition, à travers les rues du village, des œuvres réalisées par nos artistes locaux. Pour l'occasion, une quinzaine d'artistes seront réunis pour vous faire découvrir leurs talents, allant de la peinture, à la broderie en passant par la couture, la sculpture, les objets déco etc... **VENEZ NOMBREUX !**

## Etat civil

**Le 13 mai 2017 :**

Sixtine TERNAVASIO et François TOULLEC

*Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.*

**Le 12 février 2017 :**

Andréa VERCUEIL

*Nous adressons nos sincères condoléances aux familles touchées par ce deuil.*



Mariages



Nécès





**LES ARTS AU SOLEIL**

**Les Arts au Soleil** ont présenté le 21 décembre, à Trescléoux une adaptation « locale » de « La Pastorale des Santons » dans le cadre d'une veillée de Noël, à l'initiative des « Amis de Trescléoux » une soirée qui a réuni un grand nombre de personnes du village. Durant le mois de décembre, janvier et février, Jean-Pierre a animé les ateliers théâtre dans le cadre des TAP à l'école de TRESCLEOUX (aménagement des rythmes

scolaires). Deux séances en décembre, 4 en janvier et 2 en février. Le vendredi 10 février nous avons présenté au public le travail des enfants lors d'un petit spectacle autour des « FABLES DE LA FONTAINE », réalisé en coordination avec Nathalie et Marie-Pierre et dans la continuité du travail scolaire dont nous avons parlé avec l'enseignante. Le 13 mai, « LES ARTS AU SOLEIL », ont assuré, comme tous les ans, la sonorisation du TRAIL DE LA PAIX.



**FOYER RURAL**

Pour le reste, nous avons donné une quinzaine de spectacles dans les Hautes-Alpes et ailleurs dans la région.

**Le Foyer** a commencé l'année par la Galette des Rois, suivi du repas de Ste Agathe à Trescléoux, un repas chasseur à Eyuians et un repas à l'Auberge de l'Epine. Un concours de belote a été organisé chaque mois. Le séjour de 7 jours en Espagne à Peniscola du 15 au 22 mai a été une réussite et très apprécié de tous les participants. Le 20 juin



**LES AMIS DE TRESCLEOUX**

est prévu un repas à l'Araignée Gourmande. Le Foyer rappelle à tous que vous êtes les bienvenus !

**Les Amis de Trescléoux** préparent leurs nombreuses manifestations prévues cet été, et rappelle que depuis le début du mois de mai, tous les jeudis à 14h30 à la Petite Eglise ont lieu des après-midis rencontres-échanges (travaux manuels, bricolage etc...)

**L'Association CULTURE ET LOISIRS** a organisé tout au long de l'hiver des sorties à la patinoire de Gap pour suivre les matchs de l'équipe des RAPACES . Moments très appréciés de tous.

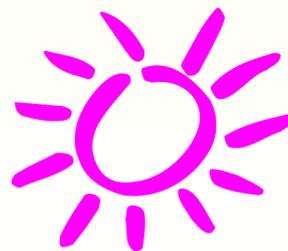


**CULTURE ET LOISIRS**



## Agenda de l'été

- ☐ 14 juillet :
  - 10h30 : inauguration du drapeau du village à la table d'orientation
  - 14h30 : inauguration de l'exposition sur les noms de famille des signataires de la Charte ainsi que sur les plus anciennes familles du village à la Petite Eglise  
*Les Amis de Trescléoux*
- ☐ du 14 juillet au 15 août : exposition à la petite église  
*Les Amis de Trescléoux*
- ☐ 17 juillet : conférence sur le protestantisme à la Petite Eglise  
*Les Amis de Trescléoux*
- ☐ 22 juillet : concours des fontaines, balcons et jardins fleuris
- ☐ 5 août : buffet campagnard à la Garenne  
*Les Amis de Trescléoux*

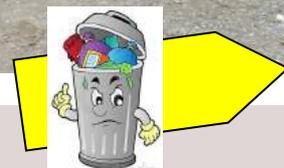




## Aménagement des points d'apports volontaires



La communauté des communes a lancé, cet automne un programme d'aménagement des points d'apports volontaires. La commune de Trescléoux a pu en bénéficier sur 5 principaux points : le Cognier (entrée du village), route de Montjay, Quartier de la Tuilière, rue des commerces.



### HORAIRES D'OUVERTURE

### DECHETTERIE D'ORPIERRE

**Lundi** de 9h00 à 12h00

**Mardi** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Mercredi** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Jeudi** de 9h00 à 12h00

**Vendredi** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Samedi** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Depuis quelques temps, sur la commune ça et là aux détours des chemins, un peu partout sur le territoire, « fleurissent » des décharges sauvages... Nous rappelons que ces pratiques sont **totalemment illégales** et sont passibles de **fortes amendes**. Il est strictement interdit de décharger ses gravats, déchets ménagers et autres, n'importe où. Des containers en nombre suffisant et une déchetterie dont nous rappelons ci-contre les horaires sont à votre disposition. L'incinération des déchets est également interdite.

Pour tout dépôt sauvage vous encourez une amende de 45 € à 1500 €

**Exemples** . . . Tubes plastiques, paillassons, gravats, bidons, tôles...





## PERIODE ESTIVALE : rappel de certaines règles



### Les animaux

La divagation des animaux est interdite sur l'ensemble de notre commune. Il est demandé de bien vouloir tenir son chien en laisse et ramasser ses déjections

*Arrêté municipal en date du 6 août 1998.*



### L'écobuage

L'emploi du feu est réglementé. L'arrêté préfectoral du 12.02.2004 fixe 3 périodes :

**la période verte**, du 16 septembre au 14 mars.

**la période à risque limité dite orange**, du 15 mars au 15 septembre.

**la période à risque sévère dite rouge**

correspond à une période mobile édictée par arrêté préfectoral spécifique en fonction des conditions météorologiques. De fait cette période interrompt les périodes oranges et vertes définies ci-dessus. Elle interdit tout emploi du feu.



### Le bruit

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit. Lorsque ces bruits sont commis la nuit,

**entre 22 h et 7 h, on parle de tapage nocturne.**

En journée, ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont : répétitifs, intenses et qu'ils durent dans le temps. En cas de gêne, la priorité est de s'entretenir **à l'amiable** avec l'auteur du bruit.

**La tranquillité de tous passe d'abord par le dialogue et non par l'agression !**



### Le débroussaillage

➤ **UN OBJECTIF** : Réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité des incendies et limiter leur propagation pour :

- assurer une protection des personnes et des biens, une sécurité pour vos enfants,

pour votre maison,

- faciliter le travail des pompiers en cas de sinistre,

- minimiser le risque de départ de feu accidentel à partir de votre maison.

➤ **UNE ACTION :**

- **Eliminer** les végétaux morts, très secs et en surnombre (hors haies ornementales).

- **Couper** les herbes, les arbres dont les branches basses sont trop proches du toit et des murs (une distance de 3 m à l'aplomb des murs et du toit est correcte), les petits arbustes situés sous les grands arbres qui propagent le feu vers la cime de ces derniers.

- **Espacer** de 3 mètres les arbres de plus de 2,5 mètres de hauteur (hors arboriculture).

- **Elaguer** les branches basses des arbres jusqu'à une hauteur minimale de 2 m.

- **Traiter** les végétaux coupés (broyer, incinérer, ou évacuer).

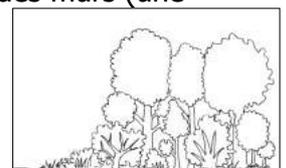
- **Entretien** la zone débroussaillée annuellement.



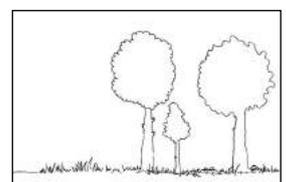
Débroussailler ce n'est pas défricher.

➤ **UNE OBLIGATION ET UNE REGLEMENTATION**

➤ **L'ARRETE PREFECTORAL EST AFFICHÉ ET CONSULTABLE EN MAIRIE OU SUR LE SITE DE LA PREFECTURE**



avant débroussaillage



après débroussaillage



## VOS DEMARCHES

Pour être protégé contre le démarchage téléphonique abusif

Inscrivez-vous gratuitement sur la liste d'opposition.



Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire **gratuitement** afin de **ne plus être démarché téléphoniquement** par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation. Depuis le 1er juin 2016, tout consommateur peut s'inscrire gratuitement sur cette liste sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr). Il recevra par e-mail une confirmation d'inscription sous 48 heures. Il convient que le consommateur **vérifie que le message est bien arrivé dans sa boîte mail** et si nécessaire, qu'il regarde dans les **spams**. En effet, l'inscription ne sera

prise en compte que lorsque le consommateur aura **cliqué sur le lien hypertexte** qui sera présent dans ce courriel. Le consommateur sera alors **protégé** contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de **30 jours après la confirmation de son inscription** qui lui sera envoyée par email. Il aura alors accès à son espace personnel en ligne qui lui permettra de gérer son compte.

DEPUIS LE 15 JANVIER

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST).

Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.



**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS**

N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ !



Renouvelez dès maintenant vos titres d'identité si nécessaire, vous limiterez ainsi les délais d'attente et d'obtention

Le processus de délivrance des cartes nationales d'identité sécurisées, sera aligné sur le mode de la délivrance des passeports biométriques, **il conviendra donc de se rendre aux mairies de LARAGNE ou SERRES (sur rendez-vous) pour faire votre demande.**

**Depuis le 8 mars**

À compter du 22 mars 2017, qu'ils soient conducteurs ou passagers, à vélo, le casque devient obligatoire pour les enfants de **moins de 12 ans**.

CASQUE OBLIGATOIRE





# Infos pratiques



## Agenda

- ⇒ 13 juillet : La bibliothèque déballe ses livres et organise une expo d'artistes dans les rues du village
- ⇒ 14 juillet : cérémonie et apéritif républicain dans la cour de l'école
- ⇒ 22 juillet : concours des balcons et fontaines fleuris
- ⇒ 11 novembre : commémoration armistice 1918

**Nouveau site!**

sisteronais-buech.fr



**LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE DE L'INTERCOMMUNALITÉ DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA COMMUNE**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Contre les cambriolages, les bons réflexes!

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

**Vous vous absentez ?**  
Bénéficiez de **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES** : faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence.  
Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.  
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

[www.facebook.com/ministere.interieur](http://www.facebook.com/ministere.interieur)  
[@Place\\_Beauveau](https://twitter.com/Place_Beauveau)

Cartes postales en vente dans notre agence postale



## N° UTILES

- ✓ **Agence Postale Communale** : 04 92 66 22 00
- ✓ **Ecole primaire** : 04 92 66 28 75
- ✓ **Communauté de Communes Sisteronais-Buëch**:  
« Pôle service à la personne » : 04 92 67 19 44  
« Pôle environnement ordures ménagères déchetterie » : 04 92 66 25 49
- ✓ **Service d'accompagnement des personnes âgées** : 06 70 73 96 17
- ✓ **Office de Tourisme** : 04 92 66 30 45
- ✓ **Gendarmerie de Laragne** : 04 92 65 00 15
- ✓ **Trésor Public** : 04 92 65 11 64
- ✓ **Préfecture** : 04 92 40 48 00
- ✓ **Pompiers** : 18
- ✓ **SAMU** : 15
- ✓ **Police** : 17



Toutes les semaines, l'office de tourisme des Baronnies émet un agenda des manifestations locales.

**Site internet : [www.orpierre.fr](http://www.orpierre.fr)**



**Rappel horaires d'ouverture de l'Agence Postale :**

**Tous les matins de 8h45 à 11h30 du lundi au samedi**



Site internet : [trescleoux.fr](http://trescleoux.fr)